



Pégase 3



**MISE A JOUR DE L'OUTIL DE
REGULARISATION MANUELLE
DU PAS**



Création le 12/07/2019



<http://www.micromegas.fr>



Sommaire

1 REGULARISATION MANUELLE DU PAS	5
1.1 Introduction	5
1.2 Application dans pégase	5
1.2 Première étape : export des salariés	6
1.3 Seconde étape : saisie et contrôles	8
1.1 Troisième étape : import du fichier de régularisation	8
1.1 Quatrième étape : application des régularisations	10
2 PARAMETRAGE	15
2.1 Création de la rubrique de régularisation	15
2.2 Paramétrage des rubriques	16



Suivi de la notice

Juillet 2019	Création de la notice	



1 REGULARISATION MANUELLE DU PAS

1.1 INTRODUCTION

Dans certains cas de figure, il est nécessaire de traiter manuellement des régularisations du PAS impactant la DSN. Pour ce faire, un outil est déjà disponible dans Pégase.

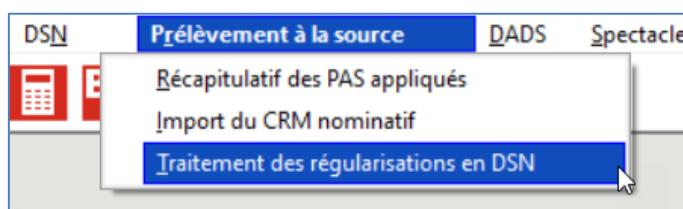
A partir de la version 6.44.01, une nouvelle « case à cocher » vous permet au besoin de régulariser, ou pas, les bulletins de paie.

Cette évolution nécessite la création d'une nouvelle rubrique à paramétrier en conséquence.

1.2 APPLICATION DANS PEGASE

L'outil de régularisation manuelle du prélèvement à la source est accessible depuis le menu du prélèvement à la source :

Menu : Prélèvement à la source / traitement des régularisations en DSN



Vous pouvez limiter les droits utilisateur pour ce traitement. Ceux-ci se paramètrent en accédant au menu suivant :

Menu : Fichier / Utilisateurs / Définir les droits / Paie / Divers / Régularisation su PAS en DSN

Paramétrage des droits utilisateurs [TEST]

Code	Nom
TEST	TEST

Général Paie Import./Export.

Libellé	Exécution	Consultation	Modification	Suppression	Impression
Etats d'aide à la régularisation	[x]				
Outil maj des compteurs Fillon	[x]				
Paramétrage assistant d'entrée		[x]	[x]		
Paramétrage assistant de sortie		[x]	[x]		
Assistant d'entrée	[x]				
Assistant de sortie	[x]				
Réintégration fiscale	[x]				
Régularisation des cotisations DSN	[x]				
Régularisation du PAS en DSN	[x]				
Application des régularisations DSN	[x]				
Gestion des bénéficiaires		[x]	[x]	[x]	
Gestion des honoraires		[x]	[x]	[x]	[x]

Niveaux

Etabliss. : 8
Salariés : 8
Rubriques : 8
Constantes : 8

Mot de Passe
Accès dossiers

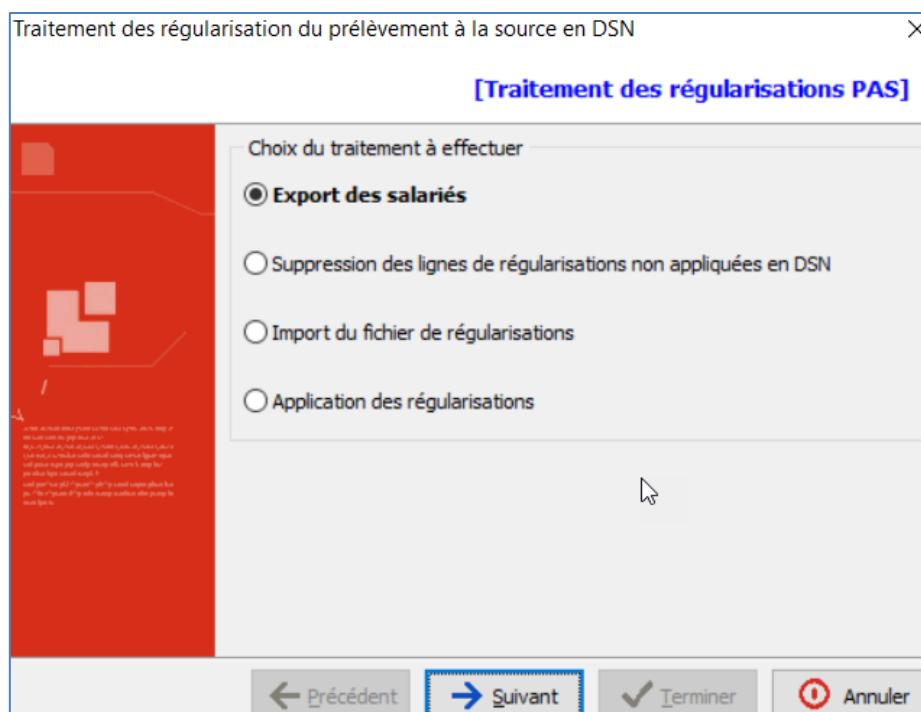
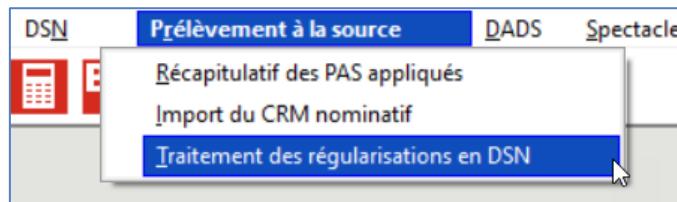
L'utilisation de cet outil devra être réalisée en plusieurs étapes.



1.2 PREMIERE ETAPE : EXPORT DES SALARIES

Vous devez effectuer l'export « Excel » des salariés qui ont eu au moins une paie remise dans l'année civile de la période courante de paie ou dans l'année précédente si la période courante correspond à un mois de janvier.

Menu : Prélevement à la source / traitement des régularisations en DSN / Export des salariés



Cet export nécessite de sélectionner le dossier concerné et l'emplacement du fichier à produire (par défaut, le répertoire du dossier est dans la GED pour la période courante du dossier).

Nom du fichier : **RegulPAS_DSN.xlsx**



Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN

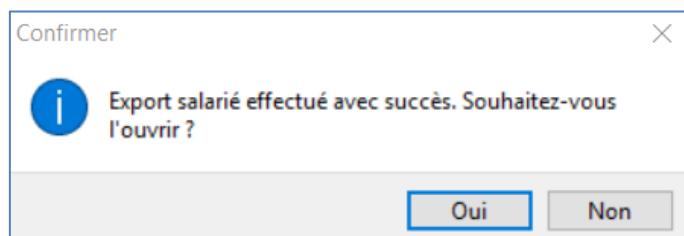
[Traitement des régularisations PAS]

Borne de traitement

Société TEST

Répertoire de destination du fichier :

: \Program Files (x86)\Micromegas\Pegase5\RACINEDOCS\GED\TEST\



Une fois que l'export des salariés est effectué, vous pouvez saisir les données à régulariser pour le(s) salarié(s) concerné(s).

Le fichier produit fait apparaître en ligne :

- les différents salariés du dossier
- les différentes colonnes destinées à la saisie de la régularisation

Dossier	Matricule	Nom	Prénom	Bloc 56 de régularisation					
				Mois de l'erreur	Défaut d'assiette	Taux initial	Montant régularisation	Assiette initiale	Défaut de taux
1	000000006	FPUNK	PHLYKNMWH						
2	000000000	UHUNF	PXHGFKELF						
3	0000000010	BFQFJ	PFKHINH						
4	0000000013	BFLNFD	AFLINKH						
5	0000000015	BFUKKKHO	AFLNH-PHLYKNMWH						
6	0000000016	BFUOFL	AFLNKF						
7	0000000019	BHFWOYKHDX	DXFLNDOH						
8	0000000025	DCLNOVUCH	PFKHINH						
9	0000000028	BYENK	YXNPNLH						
10	0000000037	BYWJHHOH	OFKEUNKH						
11	0000000042	BLWKHU	KNDYKFO						
12	0000000043	DFBFKKHO	ANDCHK						

Les régularisations à apporter concernent la correction d'une assiette ou d'un taux erroné :

- les colonnes FGH concernent une régularisation sur l'assiette
- les colonnes IJK concernent une régularisation de taux.



1.3 SECONDE ETAPE : SAISIE ET CONTROLES

La saisie doit être effectuée en respectant les consignes suivantes :

- Si aucune des colonnes F à K n'est renseignée, la ligne est ignorée
- Si l'une des colonnes F à K est renseignée, la colonne E est obligatoire et doit contenir une valeur au format MM/AAAA (mois de l'erreur)
 - ❖ *Erreur : « La colonne 'Mois de l'erreur' est obligatoire sur les lignes à régulariser (ligne <999>) »*
- Si l'une des colonnes F à K est renseignée, le salarié défini par les colonnes A à D doit exister et être actif au moins une journée sur le mois de l'erreur (colonne E)
- Les colonnes F, G et H doivent être renseignées ensemble (toutes renseignées ou toutes vides) et contenir des valeurs numériques
 - ❖ *Erreur : « Les colonnes F, G et H du fichier doivent être renseignées ensemble ou rester vides pour un salarié (ligne <999>) »*
- Les colonnes I, J et K doivent être renseignées ensemble (toutes renseignées ou toutes vides) et contenir des valeurs numériques
 - ❖ *Erreur : « Les colonnes I, J et K du fichier doivent être renseignées ensemble ou rester vides pour un salarié (ligne <999>) »*
- Les colonnes F à K peuvent être toutes renseignées (pas d'anomalie)

Exemple : Sur la paie du mois juin 2019, nous apportons une régularisation du mois de mai 2019 :

- Pour le salarié TEST1, un différentiel d'assiette
- Pour le salarié TEST2, un différentiel de taux.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Salariés										
2					Bloc 56 de régularisation					
3	Etablissement	Matricule	Nom	Prénoms	Mois de l'erreur	Déferré	Assiette	Taux initial	Montant régularisation	Assiette initiale
4	00001	00048	XXXXXX	XXXX						
5	00001	00070	XXXXXX	XXXX						
6	00001	00076	TEST1	TEST1	05/2019	150,00	1,000	1,50		
7	00001	00077	XXXXXX	XXXX						
8	00001	00081	TEST2	TEST2	05/2019				1 375,88	2
										27,52

1.1 TROISIEME ETAPE : IMPORT DU FICHIER DE REGULARISATION

Une fois le fichier complété et enregistré, il doit être réimporté pour prise en compte des différentes régularisations.

Menu : Prélèvement à la source / traitement des régularisations en DSN / Export des salariés



Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN

[Traitement des régularisations PAS]

Choix du traitement à effectuer

Export des salariés

Suppression des lignes de régularisations non appliquées en DSN

Import du fichier de régularisations

Application des régularisations

← Précédent → Suivant ✓ Terminer ⚡ Annuler

Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN

[Traitement des régularisations PAS]

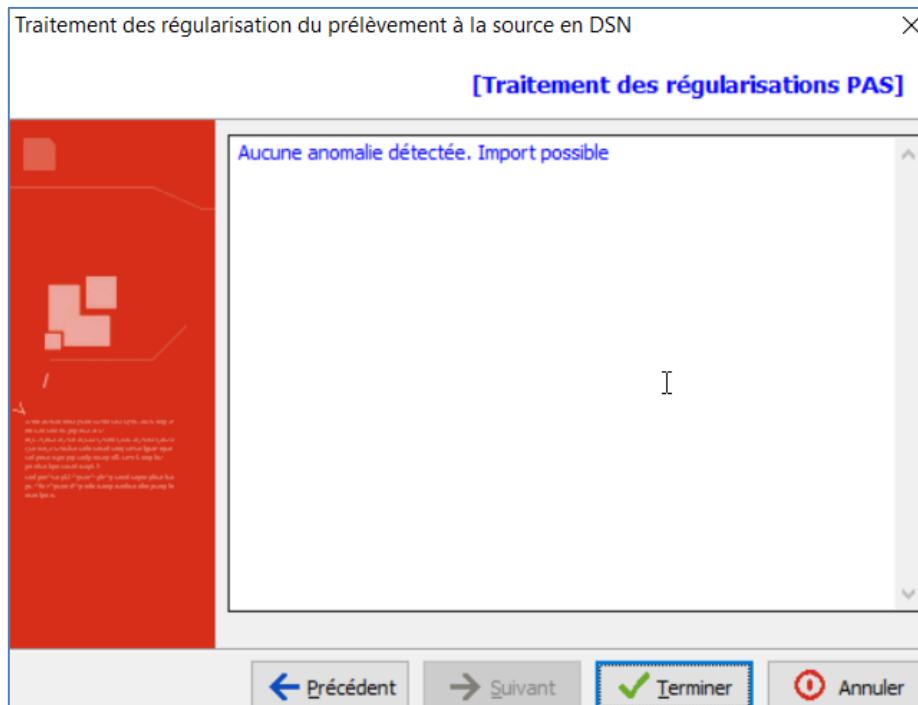
Chemin du fichier de régularisation à importer :

RegulPAS_

← Précédent → Suivant ✓ Terminer ⚡ Annuler

Si les données ont été correctement renseignées, un message nous indique : «Aucune anomalie détectée. Import possible».

Dans le cas contraire, le fichier est rejeté avec un message indiquant la nature de l'anomalie détectée et la ligne correspondante.



A ce stade, rien n'est encore intégré en DSN.

1.1 QUATRIEME ETAPE : APPLICATION DES REGULARISATIONS

Cette étape consiste à appliquer les régularisations pour prise en compte :

- En DSN
- Ou
- Sur le bulletin de paie et en DSN

Menu : Prélèvement à la source / traitement des régularisations en DSN / Export des salariés

S'il y a des salariés pour lesquels on doit régulariser la DSN et les bulletins alors que pour d'autres ce ne doit être que la DSN, il sera nécessaire de lancer le traitement de deux fois.



Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN X

[Traitement des régularisations PAS]

Choix du traitement à effectuer

Export des salariés

Suppression des lignes de régularisations non appliquées en DSN

Import du fichier de régularisations

Application des régularisations

← Précédent → Suivant ✓ Terminer ⚡ Annuler

En sélectionnant la coche « *créer les régularisations dans le programmeur* », les modifications impacteront le(s) bulletin(s) de paie et la DSN.

Si elle n'est pas cochée, seule la DSN prendra en compte les régularisations.

Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN X

[Traitement des régularisations PAS]

Borne de traitement

Société 13852

Crée les régularisations dans le programmeur

← Précédent → Suivant ✓ Terminer ⚡ Annuler



Exemple 1 : prise en compte des modifications uniquement en DSN (reprise de l'exemple de la page 8).

Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN

[Traitement des régularisations PAS]

Borne de traitement

Société

Créer les régularisations dans le programmateur

Précédent Suivant Terminer Annuler

Informations

i Mise à jour effectuée avec succès. Les régularisations peuvent être prises en compte en DSN.

OK

La préparation de la DSN fera apparaître les régularisations au travers des blocs 56.

20 Versement organisme de protection sociale		
20.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	DGFiP
20.003	BIC	FR763100000000000000
20.004	IBAN	FR763100000000000000
20.005	Montant du versement	76.00
20.006	Date de début de période de rattachement	01062019
20.007	Date de fin de période de rattachement	30062019
20.010	Mode de paiement	05 / 05-prélèvement SEPA

Régularisation du différentiel d'assiette.



50 Versement individu		
50.001	Date de versement	30062019
50.002	Rémunération nette fiscale	1549.76
50.003	Numéro de versement	01
50.004	Montant net versé	1459.55
50.006	Taux de prélèvement à la source	1.00
50.007	Type du taux de prélèvement à la source	01 / 01-Taux transmis par la DGFiP
50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	63284473
50.009	Montant de prélèvement à la source	15.50
51 Rémunération		
78 Base assujettie		
56 Régularisation de prélèvement à la source		
56.001	Mois de l'erreur	052019
56.002	Type d'erreur	01 / 01-Rectification sur rémunération nette fiscale
56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	150.00
56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	1.00
56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la so...	1.50

Exemple :
régularisation de
base

Régularisation du différentiel de taux.

Intitulé		Données / Valeurs
40 Contrat(contract de travail, convention, manda		
50 Versement individu		
50.001	Date de versement	30062019
50.002	Rémunération nette fiscale	1375.88
50.003	Numéro de versement	01
50.004	Montant net versé	1275.58
50.006	Taux de prélèvement à la source	2.30
50.007	Type du taux de prélèvement à la source	01 / 01-Taux transmis par la DGFiP
50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	63284473
50.009	Montant de prélèvement à la source	31.65
51 Rémunération		
78 Base assujettie		
56 Régularisation de prélèvement à la source		
56.001	Mois de l'erreur	052019
56.002	Type d'erreur	02 / 02-Rectification sur taux
56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	1375.88
56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	2.00
56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la so...	27.52

Exemple :
régularisation de
taux

Exemple 2 : prise en compte des modifications en DSN et sur le(s) bulletin(s) de paie.

En sélectionnant la case à cocher, les régularisations seront prises en compte dans le programmateur pour être intégrées dans le bulletin de paie au moment de la création de celui-ci.



Traitement des régularisation du prélèvement à la source en DSN

[Traitement des régularisations PAS]

Borne de traitement

Société

Créer les régularisations dans le programmeur

Les régularisations sont prises en compte dans le programmeur de paie.

Programmateur de paie société 13852 : 2 éléments présents

Etablissement 00001

Liste Affichage Historique Primes avec période Absences

Etablissement 00001

- [00076] EKMEKDJIAN Coline A importer sur prochain bul. (rub. 930500)
- [00081] PINEAU Catherine A importer sur prochain bul. (rub. 930500)

Les régularisations seront présentes sur les bulletins de paie ainsi qu'en DSN.

850000 Total imposable	F			1549.76	
850200 Neutralisation non exo Fiscale ...	R				
852550 CSG-CRDS non Déductible HS/HC	R		9.700		
852560 CSG-CRDS non Déductible HS/H...	R		2.900		
855000 C.s.g - C.r.d.s	R	1886.68	2.900	54.71	
859500 Forfait social 8%	R				
899900 Neutralisation de la régularisati...	R				8.000
900000 Total dû	F			1475.05	
930500 Régularisation montant P.A.S.	R			1.50	
935000 Net à payer avant Impôt su...	F			1473.55	
935100 Impôt sur le revenu (PAS)	F	1549.76		15.50	
990000 Total net à payer	F			1458.05	

850000 Total imposable	F			1375.88	
850200 Neutralisation non exo Fiscale ...	R				
852550 CSG-CRDS non Déductible HS/HC	R		9.700		
852560 CSG-CRDS non Déductible HS/H...	R		2.900		
855000 C.s.g - C.r.d.s	R	1677.45	2.900	48.65	
859500 Forfait social 8%	R				
899900 Neutralisation de la régularisati...	R				8.000
900000 Total dû	F			1307.23	
930500 Régularisation montant P.A.S.	R			27.52	
935000 Net à payer avant Impôt su...	F			1279.71	
935100 Impôt sur le revenu (PAS)	F	1375.88		31.65	
990000 Total net à payer	F			1248.06	

Pégase 3 – OUTIL DE REGULARISATION MANUELLE DU PAS

Cette note d'information n'a aucune valeur contractuelle. Elle est prise en compte sous l'entièbre responsabilité du destinataire.



2 PARAMETRAGE

Afin que les régularisations soient prises en compte dans le programmeur, il est nécessaire :

- De créer une rubrique spécifique de régularisation
- De mettre à jour le paramétrage des rubriques.

2.1 CREATION DE LA RUBRIQUE DE REGULARISATION

Création de la rubrique 930500 – Régularisation montant P.A.S.

Elle est située en bas de bulletin entre le « Total dû » et le « Net à payer avant Impôt ».

Rubriques [930500] - Régularisation montant P.A.S.

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

930500 Régularisation montant P.A.S.

Formule : Déductions diverses sur net [DEDTN]

Valeur	Intervalle	Arrondi
Base		
Taux salarial		
Montant salarial		
Taux patronal		
Montant patronal		
Quantité		

Autoriser Imprimer sur la saisi le bulletin %

Identité

- Calcul
- Cumuls
- Plafonds
- Périodicité
- Options
- Ducs
- Analytique
- Comptabilité
- Commentaire
- Restrictions perso.

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Rubriques [930500] - Régularisation montant P.A.S.

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Ventilation PAS

Prélèvement à la Source

Imputation Type : ventilation Niveau : référence

Impulsion rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?

Identité

- Calcul
- Cumuls
- Plafonds
- Périodicité
- Options
- Ducs
- Analytique
- Comptabilité
- Commentaire
- Restrictions perso.

Créer | Effacer | Valider | Quitter



2.2 PARAMETRAGE DES RUBRIQUES

Mise à jour du paramétrage des rubriques pour le prélèvement à la source.

Menu : Fichier / paramétrage des rubriques / Paramétrages de calcul / Impôt / prélèvement à la source.

Code	Libellé
930500	Régularisation montant P.A.S.